

Mercredi 26 juin 2018

Rénovation énergétique dans les écoles brestoises Cinq établissements bénéficieront de 12 à 15 millions d'euros d'investissement

Brest métropole et la Ville de Brest ont officialisé leur engagement dans la transition énergétique en adoptant leur Plan Climat Energie Territorial (PCET) le 19 octobre 2012. Les deux collectivités se sont fixé comme objectifs les « 3 X 20 » :

- réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990,
- économiser 20% de la consommation totale d'énergie,
- et porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique.

Ces « 3 X 20 » en 2020 représentent le premier point de passage vers le « facteur 4 », la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050, unique objectif cohérent avec les objectifs de l'accord de Paris pour le climat approuvé en décembre 2015 et entré en vigueur en novembre 2016 prévoyant de contenir le réchauffement climatique « *bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels* ».

Le patrimoine bâti est le premier poste de consommation énergétique de la ville et représente trois quart de la facture énergétique annuelle qui s'élève à 3,2 millions d'€TTC par an. Les groupes scolaires, dont 75% ont été construits avant 1980, représentent un tiers du patrimoine de la ville et pèsent pour 25% de la facture annuelle globale, avec plus de 800 000 €TTC par an. Le patrimoine scolaire constitue un enjeu de taille dans l'atteinte des engagements pris dans le cadre du PCET et dans l'exemplarité.

La ville de Brest en action

Dans ce cadre, la ville de Brest s'engage dans un processus de modernisation du réseau scolaire, d'adaptation de la carte scolaire et de rénovation énergétique globale de ses groupes scolaires. Pour se faire, au-delà de projets de rénovation qu'elle porte en maîtrise d'ouvrage interne dans l'actuelle mandature (rénovation extension de l'école Algésiras, lancement du projet de reconstruction de l'école publique de Kérisbian, réalisation des nouveaux restaurants scolaires de Jean Macé et du Forestou.) et des travaux effectués tous les ans pour maintenir les bâtiments et accueillir les usagers¹, la ville de Brest s'engage et expérimente le dispositif de tiers-investissement en vue d'accélérer le nombre des rénovations énergétique au rythme de un à deux groupes scolaires par an sur une période de trois ans.

Pour se faire, la ville de Brest s'est dotée en octobre 2017 de la Société Publique Locale (SPL) Brest métropole aménagement (BMA), dont elle est coactionnaire avec la Métropole de Brest. L'objectif de ce nouvel opérateur est de réaliser des opérations exemplaires de rénovation énergétique sur le patrimoine public cohérente avec les engagements de la collectivité en proposant un montage dans lequel la SPL finance les opérations de rénovation via le dispositif de tiers-investissement qui garantit dans la durée des économies d'énergie après travaux et sanctuarise et valorise les économies dans le plan de financement global des opérations.

¹ Chauffage, accessibilité, clos et couvert, travaux d'adaptation, etc.

Le paramètre d'intervention est celui de travaux sur le bâti² et les systèmes³ concourant directement à la maîtrise de l'énergie et dépenses de fonctionnement qui y sont associées. Selon les opportunités, la ville de Brest s'autorisera au cas par cas à étudier et élargir ce scope d'intervention pour traiter simultanément des besoins relatifs à la mise en sécurité, à la mise aux normes ou aux évolutions fonctionnelles.

Les écoles concernées

La sélection de ces groupes scolaires a été établie sur la base d'une analyse multicritères, faisant intervenir plusieurs paramètres :

- Dépenses énergétiques globales
- Consommation énergétique unitaire
- Age de la chaufferie
- Dépenses annuelles unitaires travaux
- Emissions de gaz à effet de serre unitaires

La sélection de ces groupes scolaires a également été opérée en tenant compte de la situation géographique des écoles, et la recherche d'un équilibre territorial entre les différents quartiers de la ville.

Les cinq établissements à rénover, intégrés à l'opération, sont donc les groupes scolaires suivants :

- **Aubrac Bellevue**
- **Langevin,**
- **Hauts de Penfeld,**
- **Quatre moulins,**
- **Kerargaouyat**

Au regard de la situation, des capacités d'accueil de chacune des écoles et de la complexité de travaux envisagés, deux modalités d'intervention ont été imaginées. Les conditions et leurs termes opérationnels seront co-construits sur toute l'année scolaire 2018/2019 avec les équipes enseignantes, les parents d'élèves et agents de la ville :

1. intervention en milieu inoccupé : afin de faciliter et fluidifier l'intervention des entreprises et d'optimiser financièrement le coût des opérations les plus complexes (comprenant notamment le désamiantage des locaux), les services de la ville de Brest ont imaginé un dispositif permettant une intervention en site totalement inoccupé. Ils ont identifié sur le territoire de la ville un « groupe scolaire-relai » : le groupe scolaire Kerichen. Ce groupe scolaire dit « relai » permet d'assurer la continuité du service public scolaire par le transfert complet des équipes enseignantes et des élèves d'un groupe scolaire à rénover sur une période maximale d'une année scolaire pour une intervention en milieu inoccupé réduisant nuisances, améliorant la sécurité et optimisant les délais de réalisation. A l'issue du dispositif, à l'instar des groupes scolaires qu'il aura accueillies, le groupe scolaire Kérichen fera l'objet d'une rénovation énergétique globale.

² Isolation des toitures, isolation des murs par l'extérieur ou l'intérieur, traitement des ponts thermiques, changement des menuiseries, optimisation des apports solaires le cas échéant, etc.

³ Optimisation ou renouvellement des systèmes de production de la chaleur, calorifugeage des réseaux de distribution, changement des émetteurs de chaleur, mise en place de systèmes de régulation, mise en place d'un système de ventilation, etc.

2. intervention en milieu semi-occupé : pour les groupes scolaires disposant de marges de manœuvre suffisantes, une organisation logistique spécifique associée à une intervention des travaux par tranche sera imaginée à travers un dispositif de regroupement sécurisé des classes dans une aile ou un bâtiment du groupe scolaire afin de libérer successivement les locaux à rénover.

Montants des travaux

Les montants de travaux de rénovation énergétique qui seront portés par la SPL BMA seront compris **entre 12 et 15 millions d'euros** et permettront d'atteindre entre 30% et 60% d'économies d'énergie selon les groupes scolaires.

Repères – Chiffres clés concernant les écoles brestoises

- La ville de Brest accueille sur son territoire 70 écoles dont 36 maternelles et 34 élémentaires.
- 60% des élèves habitent à moins de 500 mètres de leur école.
- A la rentrée 2017, on comptait 7 728 élèves dans les écoles publiques de la ville.
- 75 % des écoles ont été construites avant 1980.
- Les groupes scolaires de la ville pèsent pour 25% des dépenses énergétiques de la ville Brest avec une facture énergétique annuelle s'élevant à plus de 800 000 €TTC par an.